

**DÉCLARATION DE LA COMMISSION**

**EXÉCUTIVE CONFÉDÉRALE**

Attachée aux principes républicains de liberté, d’égalité, de fraternité et de laïcité et à leur respect, la Commission Exécutive de FORCE OUVRIERE tient à réagir fermement face aux annonces faites par le gouvernement concernant la fonction publique.

Le fait que les gouvernements successifs, sous des appellations diverses (RGPP – MAP CAP 22) s’inscrivent systématiquement dans une démarche libérale-austère, expliquent pourquoi malgré leurs engagements ils se refusent à mener un vrai débat contradictoire sur le rôle et les missions du service public républicain, ce qui devrait constituer le préalable indispensable à toute évolution.

Rappelant son attachement au statut général de la fonction publique, expression d’une conception républicaine de celle-ci, la CE dénonce toute volonté de plan de départ volontaire lié à d’éventuelles restructurations ou suppressions de postes et de missions.

Il en est de même en matière de rémunération avec l’éventualité de primes au mérite, contradictoires avec une nécessité de travail collectif ou en matière de recrutement avec un recours accru à la contractualisation.

Pour FORCE OUVRIERE, toutes les missions pérennes doivent être assurées par l’application du statut général. Elle rappelle d’ores et déjà que la précarité de l’emploi dans le public est supérieure au secteur privé.

Considérant que le service public, au sens large, constitue la colonne vertébrale du sens, du rôle et des principes républicains, elle apporte sa solidarité et son soutien aux fédérations FO et aux agents des trois versants de la fonction publique qui seront en grève et manifestation le 22 mars 2018.

Respecter les principes républicains commence par le respect de celles et ceux qui travaillent, dans l’Etat, l’hôpital public ou les collectivités territoriales.

Paris, le 15 février 2018

Adoptée à l’unanimité